



287

REUNION DU 04 AVRIL 2022

L'an deux mil vingt-deux, le quatre avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Anché sous la présidence de Martine MOUSSERION, maire.

Étaient présents : Mme DE LAUZON Sophie ; M. HABERAJTER Patrick ; M. MARSAULT Samuel ; Mme MOUSSERION Martine ; M. ROLLAND Cédric ; Mme ROUSSEAU Renée

Étaient excusés : M. GORMALLY Patrick ; M. MALLET Claude ; Mme MARTIN-CHARDONNIER Estelle ; M. PENOT Olivier ; M. REMBEAULT Raphaël

Pouvoirs : M. MALLET Claude à M. ROLLAND Cédric
Mme MARTIN-CHARDONNIER Estelle à Mme MOUSSERION Martine
M. REMBEAULT Raphaël à M. HABERAJTER Patrick

Secrétaire : M. MARSAULT Samuel

1- PROCES VERBAL DU 7 MARS 2022

La Maire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 7 mars 2022, lequel est adopté à l'unanimité.

2- COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET RAPPORTS DES DELEGUES

- **Affaires sociales (Mme ROUSSEAU)** : La course aux œufs aura lieu le 16 avril à 15h30. Mme Rousseau a acheté des chocolats ainsi que de la brioche et du jus de fruits pour le goûter. Des flyers réalisés par Sophie Rambault seront distribués aux habitants et aux écoles.
- **Commission communale des impôts directs** : La commission s'est réunie le 25 mars au matin.
- **Voirie / Travaux (M. ROLLAND)** :
 - **Eclairage public** le lampadaire du pont a été installé et dégradé quelques jours plus tard. SOREGIES doit revenir pour déposer le câble, ils vérifieront en même temps le lampadaire près du monument aux morts.
 - Une débroussailleuse a été achetée.
 - Villenon : il y a besoin de calcaire à l'entrée sur la route de St Sauvant, M. Retailleau devra s'en occuper dès que possible.
 - Des travaux d'élagage sont prévus entre la Planche et la Cluzaudière
 - Installation de la fibre : les travaux ont commencé, une entreprise était à Villenon ce jour.
- **SIVOS (Mme MOUSSERION)** : Pas d'information particulière concernant le SIVOS. L'APE profitera des élections pour vendre des croissants devant les mairies les dimanches 10 et 24 avril.

3- BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL

La Maire présente par chapitre la proposition de budget primitif élaborée pour l'exercice



2022. Après avoir examiné cette proposition, les conseillers votent à main levée, par chapitre pour les deux sections, et adoptent à l'unanimité ce budget tel qu'il suit :

- section d'investissement : dépenses et recettes = 204 927.76 €
- section de fonctionnement : dépenses et recettes = 327 699.85 €

4- BUDGETS PRIMITIFS DES BUDGETS ANNEXES

Budget primitif Anche-Commerce

La Maire présente, par chapitre, pour le budget annexe « Anché Commerce », la proposition de budget primitif 2022 telle qu'elle suit :

- section d'investissement : dépenses et recettes = 2 925.33 €
- section de fonctionnement : dépenses et recettes = 5 534.89 €

Les conseillers votent à main levée, par chapitre pour les deux sections, et adoptent, à l'unanimité, ce budget tel qu'il est présenté.

Budget primitif Lotissement du Bourg

La Maire présente, par chapitre, pour le budget annexe « lotissement du Bourg », la proposition de budget primitif 2022 telle qu'elle suit :

- section d'investissement : dépenses et recettes = 177 096.01 €
- section de fonctionnement : dépenses et recettes = 104 154.11 €

Les conseillers votent à main levée, par chapitre pour les deux sections, et adoptent, à l'unanimité, ce budget tel qu'il est présenté.

5- VOTE DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

La Maire propose de voter les taux des taxes directes locales pour 2022 ainsi qu'il suit :

- taxe foncière (bâti) : 27.34 %
- taxe foncière (non bâti) : 26.82 %

Après en avoir délibéré, les Conseillers Municipaux votent à main levée et décident, à l'unanimité, d'adopter les taux tels qu'ils sont proposés.

6- PARTICIPATION AU SIVOS ANCHE & VOULON POUR L'ANNEE 2022

Madame la Maire transmet aux conseillers municipaux le montant des participations sollicitées par le SIVOS Anché & Voulon pour l'exercice en cours.

Après en avoir délibéré, les conseillers, à l'unanimité, décident du versement de 13 951.44 € en trois fois selon le calendrier suivant :

- Avril 2022 : 1^{er} acompte de 4 650.48 €
- Septembre 2022 : 2^{ème} acompte de 4 650.48 €
- Décembre 2022 : solde de 4 650.48 €

7- SOUTIEN A LA POPULATION UKRAINIENNE

Face à la situation de crise qui frappe depuis plusieurs semaines l'Ukraine, l'AMF a appelé les communes à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population ukrainienne. Le Gouvernement et l'ensemble des associations humanitaires sont également mobilisées pour accompagner la population soumise à cette situation de guerre.

Sensibles aux drames humains que ce conflit engendre, la commune d'Anché tient à apporter son soutien et sa solidarité au peuple ukrainien et souhaite prendre sa part,

dans la mesure des moyens dont elle dispose, dans l'élan de solidarité internationale qu'elle met en place.

Aussi, Mme la Maire propose au conseil municipal de soutenir les victimes de la guerre en Ukraine, dans la mesure des capacités de la collectivité, en faisant un don.

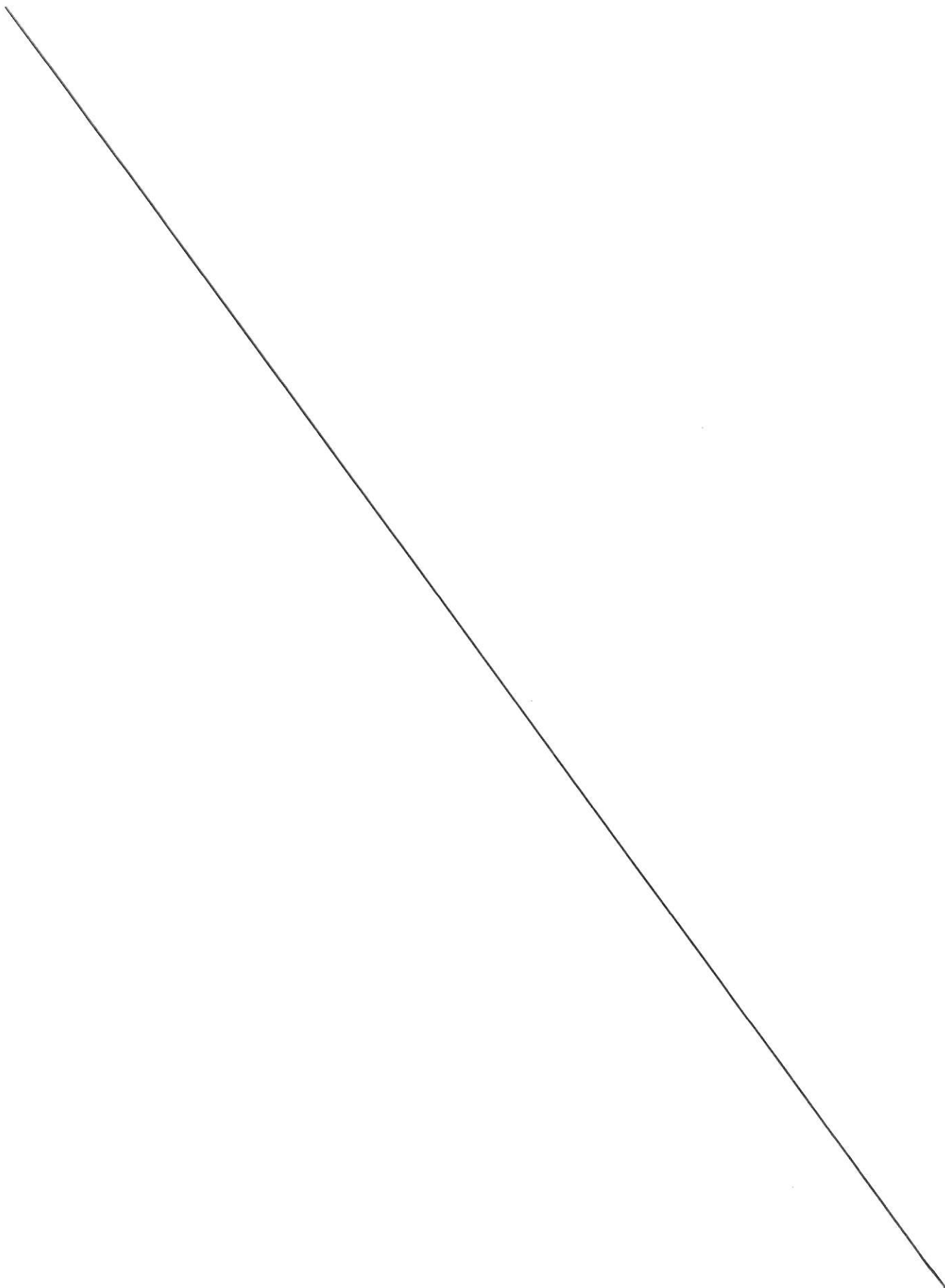
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de faire un don d'un montant de 350 € auprès de la Croix Rouge.
- d'autoriser Madame la maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

8- QUESTIONS DIVERSES

- **Réunion Nouvelle Aquitaine pour le TER** : Une réunion aura lieu à l'Hôtel de Région le 5 avril à 18h.
- **Numérique** : Une rencontre a eu lieu au Département à la demande de l'AMF au sujet de l'installation de la fibre dans notre Région.
- **SIMER** : L'assemblée générale a eu lieu le 1^{er} avril, P. Haberajter représentait la commune. Il fait un compte rendu et présente divers documents qu'il a ramenés.
 - Une rencontre avec les communes aura lieu le 13 avril au pôle SIMER à Couhé.
 - Une intervention est prévue à l'école le 19 mai. Des interventions plus régulières pourraient être envisagées.
 - Les horaires de la déchetterie ont changé, ils figurent sur le site du SIMER.
 - M. Haberajter souhaite que le nouveau site du SIMER à Couhé soit inauguré. Il posera la question lors d'une prochaine réunion.

290

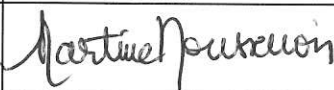
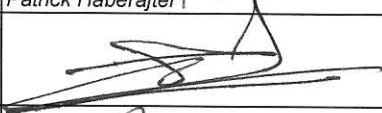
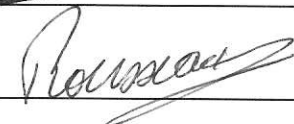


Séance du 04/04/2022 à 20h30

N° d'ordre, objets, des délibérations prises durant la séance :

- 1 - Procès-verbal de la réunion du 7 mars 2022
- 2 - Comptes rendus des commissions communales et rapports de délégués
- 3 - Budget général : vote du budget primitif
- 4 - Budgets annexes : vote des budgets primitifs
- 5 - Vote du taux des taxes directes locales
- 6 - Participation au SIVOS Anché & Voulon pour l'année 2022
- 7 - Soutien à la population ukrainienne
- 8 - Questions diverses

Membres présents :

Prénoms NOMS	Signatures	Observations
Sophie DE LAUZON		
Patrick GORMALLY		Absent excusé
Patrick HABERAJTER		
Claude MALLET	 Cédric Rolland	Absent excusé
Samuel MARSAULT		
Estelle MARTIN-CHARDONNIER	 Martine Mousserion	Absente excusée
Martine MOUSSERION		
Olivier PENOT		Absent excusé
Raphaël REMBEAULT	 Patrick Haberajter	Absent excusé
Cédric ROLLAND		
Renée ROUSSEAU		

Membres excusés :

GORMALLY Patrick, MALLET Claude, MARTIN-CHARDONNIER Estelle, PENOT Olivier, REMBEAULT Raphaël

Procurations :

M. MALLET Claude donne pouvoir à M. ROLLAND Cédric

Mme MARTIN-CHARDONNIER Estelle donne pouvoir à Mme MOUSSERION Martine

M. REMBEAULT Raphaël donne pouvoir à M. HABERAJTER Patrick

Secrétaire de séance :

MARSAULT Samuel

292

